

Plateforme électorale 2014



**THE NEW NDP
LE NOUVEAU NPD**

PARCE QUE LE NOUVEAU-BRUNSWICK MÉRITE MIEUX

Concitoyenne et concitoyen du Nouveau-Brunswick,



J'aime cette province et je sais que vous l'aimez tout autant.

Travaillons ensemble pour la remettre sur la bonne voie.

Cette plateforme vous donnera une idée de ce qu'un gouvernement néo-démocrate fera si nous avons l'honneur de vous servir à titre de gouvernement provincial.

Le nouveau NPD commencera par déterminer clairement ce qu'un gouvernement peut faire et ce qu'il ne doit pas faire. Nous cesserons de donner des subventions aux entreprises et ferons des investissements astucieux dans notre ressource la plus chère : les gens !

Plusieurs des idées de cette plateforme ne coûtent pas un sou. Elles sont simplement la meilleure chose à faire.

Parce que le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD équilibrera les livres. Nous devons réduire la dette pour créer des emplois et sauvegarder nos systèmes de soins de santé et d'éducation.

Nous couperons les dépenses et chercherons à être plus efficaces. Nous devons prouver que votre gouvernement considère chaque dollar de revenu comme un bien sacré.

Nous avons besoin de travailleurs de première ligne. Nous avons besoin d'un système d'éducation le meilleur au monde pour donner un bon départ à nos enfants et un système des soins de santé qui place le patient au premier plan.

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'un secteur privé fort qui crée des emplois, paie des taxes équitables et supporte les programmes sociaux nécessaires. Nous éliminerons les subventions, abolirons la pratique libérale et conservatrice voulant qu'un gouvernement crée des emplois et ferons de la province le meilleur endroit au Canada pour les travailleurs et les entreprises.

Le nouveau NPD réduira les pouvoirs du bureau du premier-ministre ainsi que le nombre de ministères et éliminera le pouvoir des députés d'intervenir dans l'embauche et la mise à pied des fonctionnaires. Nous avons besoin de gouvernements locaux plus forts et non pas plus de décisions qui viennent du haut.

Le nouveau NPD rendra des décisions sur l'exploitation de nos ressources naturelles basées sur la science et les faits et non pas pour gagner des votes en temps d'élection.

Le NPD a changé, tout comme le Nouveau-Brunswick a changé. Nous savons que notre province passe par une période difficile et nous avons besoin d'un gouvernement prêt à prendre les décisions qui s'imposent. C'est le seul moyen pour nous de survivre et grandir.

Parce que le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du chef du Nouveau Parti démocratique du Nouveau-Brunswick

Faire confiance aux Néo-Brunswickois pour créer des emplois	1
La création d'emplois et non des sauvetages	1
Le crédit d'impôt à la création d'emplois : un créateur d'emplois évident	1
Recherche et développement : la croissance intelligente	2
Croissance économique dirigée localement	2
L'entreprise sociale comme moteur économique	2
Le tourisme comme moteur économique	2
Investir dans l'économie de la création	3
Développement économique : soutenir les entreprises locales	3
Un budget équilibré, un gouvernement intègre	4
Un gouvernement efficace	4
L'équilibre budgétaire d'ici 2018	4
Réforme démocratique significative	5
Élimination de la paperasserie	6
De meilleurs tarifs pour les conducteurs	6
Commencer la vie sur le bon pied : l'éducation et le développement de la petite enfance	8
De la maternelle à la 12^e année : ayons les meilleures écoles au monde	10
Préparation au travail : l'éducation postsecondaire et l'apprentissage permanent	12
Littératie et apprentissage permanent	12
Éducation postsecondaire	13
Formation et fonction du marché du travail	14
Les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick	14
Soins de santé de qualité	15
Collaboration avec nos médecins	15
Habiller les fournisseurs de soins primaires	16
Des règlements plus intelligents en matière de santé	16
Soins préventifs	16
Sports et loisirs	17
Des routes plus sécuritaires	17
Des municipalités fortes pour une province forte	18
Réforme municipale intelligente	18
Renforcement des municipalités par les arts	19
Transport en commun	19
Des emplois durables et un Nouveau-Brunswick vert	20
Protection de nos ressources naturelles	20
Gaz de schiste et oléoduc	21
Nos terres et forêts de la couronne	22
Agriculture	22
Pêche	23
Politique de l'énergie	23
Un Nouveau-Brunswick plus équitable, plus riche et plus diversifié	24
Justice pour les travailleurs	24
Vers un Nouveau-Brunswick plus juste	25
Justice sociale dans le système judiciaire	25
Bâtir nos collectivités par l'immigration	25
Droits des animaux	26
Tenir notre parole : une promesse aux aînés et aux retraités	27
Du respect pour les retraités	27
Des soins pour nos aînés	27

Faire confiance aux Néo-Brunswickois pour créer des emplois

Le défi : les libéraux et les conservateurs ont laissé au Nouveau-Brunswick l'un des taux de chômage les plus élevés au Canada. De 2005 à 2011, les libéraux, puis les conservateurs, ont donné 150 millions de dollars à des entreprises qui n'existent plus. L'aide sociale aux entreprises parasites étouffe la croissance économique et décourage les investisseurs. Ils aiment parler de « création d'emploi », mais trop souvent, cela signifie corrompre des entreprises de l'extérieur avec l'argent de vos impôts. Trop souvent, ces emplois ne sont pas durables et ces entreprises s'en vont au bout de quelques années, ou exigent de plus en plus de subventions.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD mettra fin aux cadeaux aux entreprises. Ça ne fonctionne pas. Les cadeaux drainent de l'argent que nous n'avons pas, de l'argent qui provient nécessairement de programmes dont nous avons besoin, comme les soins de santé et l'éducation. Quand des entrepreneurs et des propriétaires de petites entreprises ne peuvent profiter d'un bon départ parce qu'ils n'ont pas les bonnes relations politiques, c'est tout le monde qui en souffre.

Le nouveau NPD investira dans les entrepreneurs, les petites entreprises et les municipalités du Nouveau-Brunswick. Notre crédit d'impôt à la création d'emplois créera des milliers d'emploi. Nous tirerons parti de notre économie axée sur les ressources, mais nous nous tournerons aussi vers le tourisme, les arts et les organismes sans but lucratif pour créer de nouveaux débouchés économiques depuis longtemps négligés. Le nouveau NPD créera des emplois et ramènera l'économie dans le droit chemin.

LA CRÉATION D'EMPLOIS ET NON DES SAUVETAGES

Le nouveau NPD bâtira l'économie du Nouveau-Brunswick en éliminant la taxe aux petites entreprises (en excluant les franchises et les professionnels) et en améliorant les crédits d'impôt pour les investisseurs. Nous mettrons fin à la dépense annuelle de 150 millions de dollars consacrés au sauvetage d'entreprises sous forme de subventions et de prêts non remboursables.

Le nouveau NPD fermerait le ministère du Développement économique en gardant les éléments qui fonctionnent – comme les bureaux qui coordonnent les missions commerciales et les occasions d'investissement – sous la responsabilité du ministère des Finances.

LE CRÉDIT D'IMPÔT À LA CRÉATION D'EMPLOIS : UN CRÉATEUR D'EMPLOIS ÉVIDENT

Le nouveau NPD créera des emplois en adoptant un crédit d'impôt à la création d'emplois pour récompenser les entreprises qui créent de nouveaux emplois. Ce crédit d'impôt sera offert à tout employeur qui crée un nouvel emploi : pas de favoritisme politique et pas de bureaucratie compliquée. Le crédit d'impôt à la création d'emplois fonctionne. Six des dix États américains ayant le taux de chômage le plus faible ont eu recours à un tel crédit pour relancer leur économie.

Des économistes du Nouveau-Brunswick estiment que le crédit d'impôt à la création d'emplois du NPD créerait entre 15 000 et 20 000 emplois en quatre ans.

Le nouveau NPD adoptera un crédit d'impôt à la recherche et au développement pour promouvoir la croissance des entreprises d'ici au Nouveau-Brunswick.

Le nouveau NPD augmentera le plafond du crédit d'impôt pour les investisseurs à 500 000 \$, faisant de celui-ci le plus élevé de la côte est.

Le nouveau NPD établira des crédits d'impôt concurrentiels à l'échelle régionale pour les investisseurs

providentiels pour les encourager à aider les jeunes entreprises du Nouveau-Brunswick. Nous travaillerons avec notre réseau d'universités et de collèges communautaires à l'établissement de centres d'investisseurs providentiels sur les campus du Nouveau-Brunswick, qui permettront à nos étudiants et étudiantes de transformer leurs nouvelles idées en succès d'affaires de demain.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT : LA CROISSANCE INTELLIGENTE

Le nouveau NPD appuie la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et consolidera les liens entre les universités, les collèges communautaires et les particuliers ayant des idées originales pour avancer de nouveaux concepts, développer de nouveaux produits et mettre sur pied de nouvelles entreprises grâce au soutien continu de la FINB.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE DIRIGÉE LOCALEMENT

Le nouveau NPD donnera aux collectivités rurales, villages et villes du Nouveau-Brunswick les outils et la liberté nécessaire pour développer leur économie. Les décisions relatives au développement économique doivent être prises par les citoyens qui vivent et travaillent dans chaque collectivité et non pas par un gouvernement provincial éloigné.

Le nouveau NPD créera le Programme des locaux libres communautaires, qui permettra aux entrepreneurs, aux artistes et aux organismes non gouvernementaux de trouver des lieux de travail abordables dans les locaux gouvernementaux excédentaires partout dans la province.

Dans la mesure du possible, nous vendrons les immeubles de bureaux gouvernementaux excédentaires.

Le nouveau NPD travaillera avec les municipalités à la création d'un réseau de fonds de microcrédit. En collaboration avec les municipalités et les ONG, nous mettrons sur pied des programmes de mentorat pour les entrepreneurs en faisant appel à des Néo-Brunswickois d'expérience, particulièrement les retraités, afin de donner aux bonnes idées d'affaires le bon départ qu'elles méritent.

Le nouveau NPD adoptera une nouvelle loi sur les associations coopératives. Celle-ci permettra aux coopératives d'émettre des actions privilégiées et de promouvoir l'accès à du capital nouveau. Elle rendra obligatoire le principe de l'acquisition désintéressée de l'actif net. La loi établira un modèle de fonds d'investissement pour le développement économique communautaire (FIDEC) inspiré de celui en marche en Nouvelle-Écosse. Les coopératives recevront un remboursement de taxe de 35 % au moment de leur investissement initial.

L'ENTREPRISE SOCIALE COMME MOTEUR ÉCONOMIQUE

Le nouveau NPD soutiendra les entreprises sociales en étendant les activités d'élaboration des politiques amorcées par le Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires et le Co-operative Enterprise Council of New Brunswick.

LE TOURISME COMME MOTEUR ÉCONOMIQUE

Le nouveau NPD créera le Fonds de commercialisation du tourisme, dont l'argent sera perçu au moyen d'une taxe hôtelière. Le Fonds représente une approche innovatrice, communautaire et financièrement indépendante pour le développement économique, qui permet aux intervenants locaux de prendre en main la gestion du fonds et décider des investissements. L'idée a reçu l'appui des associations touristiques de la province; nous devons la mettre en œuvre.

Le nouveau NPD accordera plus d'occasions de publicité sur les routes de la province, ce qui donnera aux entreprises du Nouveau-Brunswick un outil essentiel pour atteindre de nouveaux consommateurs.

INVESTIR DANS L'ÉCONOMIE DE LA CRÉATION

Le nouveau NPD mettra sur pied un programme de crédit à la culture, c'est-à-dire un crédit d'impôt à la disposition des artistes pour diminuer le coût de la location de locaux à des fins artistiques et culturelles. Nous proposons de plus un crédit d'impôt pour les particuliers et les entreprises qui veulent être mécènes pour les artistes du Nouveau-Brunswick.

Nous donnerons aux artistes la possibilité de recevoir de la formation sur la gestion d'une petite entreprise dans le cadre de notre réseau provincial de collègues communautaires, ce qui permettra aux Néo-Brunswickois créatifs de transformer leur passion en gagne-pain.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES

Pour aider les entreprises locales, le nouveau NPD reformera les politiques d'achat du gouvernement pour favoriser la concurrence locale et ainsi permettre aux petites entreprises locales de remporter des contrats de fournitures. Par exemple, grâce au programme, les établissements publics, notamment les écoles et les hôpitaux, pourraient plus facilement acheter des aliments des agriculteurs locaux pour leurs cafétérias.

Un budget équilibré, un gouvernement intègre

Le défi : les libéraux et les conservateurs ont laissé le favoritisme contaminer le gouvernement. Qu'il s'agisse d'un ministre conservateur qui fait asphalté la route qui mène au camp de pêche d'un ami alors que votre voiture roule sur les nids de poules qui ne sont jamais réparés, ou de votre voisin, un partisan libéral influent, qui trouve toujours un emploi d'été pour ses enfants, trop souvent, il semble plus important de connaître les bonnes personnes que de travailler fort. Cette culture du favoritisme force nos jeunes à quitter la province, fait fuir les investisseurs et ajoute des coûts inutiles pour les contribuables.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD assainira le gouvernement. Nous enlèverons aux députés provinciaux le pouvoir d'embaucher et de congédier des gens et celui de décider quelles routes seront asphaltées. Nous rendrons illégal pour un député de s'ingérer dans le choix des entreprises qui obtiennent les contrats du gouvernement. Les décisions relatives à l'embauche et au congédiement seront fondées sur le mérite et non les relations politiques.

En 2013, le NPD a élaboré deux projets de loi contre le favoritisme, qui ont été adoptés et sont devenus lois. C'est la seule fois dans l'histoire du Nouveau-Brunswick qu'un parti qui n'a pas de siège a transformé ses idées en lois. Grâce à ces lois, le dirigeant d'Alcool NB récemment embauché l'a été en fonction du mérite. Les deux directeurs-généraux précédents ont été le directeur de la campagne des libéraux de 2006 et le directeur de la campagne des conservateurs de 2010. Trop de politiciens disent qu'il n'y a pas moyen de changer la culture du favoritisme. Le nouveau NPD a démontré qu'on peut y parvenir.

Un meilleur gouvernement ne signifie pas un gouvernement plus gros. Nous réduisons la taille du cabinet en passant de 17 ministères à 10, éliminerons le déficit et réduisons la dette. Les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises veulent un gouvernement propre et efficace. C'est ce que le NPD offre.

UN GOUVERNEMENT EFFICACE

Le nouveau NPD réduira la taille du Cabinet de 17 à 10 membres et il harmonisera les ministères. Nous nous assurerons qu'aucun travailleur de première ligne ne perdra son emploi à la suite de la réduction. Cette restructuration représente une économie de 25 millions de dollars par année pour les Néo-Brunswickois. Trop souvent, les ministères se disputent entre eux pour de l'argent et de l'attention plutôt que de travailler ensemble à régler les problèmes. Notre restructuration éliminera le cloisonnement au sein du gouvernement.

L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE D'ICI 2018

Dans les 30 premiers jours suivant notre accession au pouvoir, nous lancerons un processus budgétaire axé sur le citoyen qui s'inspire du processus de réduction de la pauvreté de 2009. Nous rassemblerons 100 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de toutes les couches de la société, ouvrirons les livres et leur demanderons de recommander les bonnes priorités pour le Nouveau-Brunswick. Les délibérations seront sur Internet et donneront accès à une interaction continue avant la formulation de recommandations au Cabinet pour le budget de 2015-2016.

Nous soutiendrons le processus budgétaire axé sur le citoyen en proposant ce qui suit :

- Nous trouverons des réductions de dépenses à hauteur de 300 millions de dollars. Nous discuterons ouvertement de ces réductions avec les électeurs au cours de la campagne afin d'obtenir le mandat de les mettre à exécution.

- Nous permettrons au processus budgétaire axé sur le citoyen d'envisager tous les moyens pour équilibrer le budget. Les augmentations de revenus ne seront toutefois considérées qu'après avoir trouvé tous les gains d'efficacité.

Il ne s'agit pas que du déficit – le paiement des intérêts sur notre dette de 12 milliards coûte davantage que n'importe quel programme du gouvernement, mis à part les soins de santé et l'éducation. Au cours de la première année de son mandat, le nouveau NPD remboursera 1,1 milliard de dollars de la dette provinciale en convertissant 49 % des profits de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick en fiducie de revenu. La fiducie de revenu permettra aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises d'obtenir un rendement de 6 % sur leur placement personnel de remboursement de notre dette, alors que nous maintenons Alcool NB comme société d'État rentable et bien administrée.

Les vieux partis font de la politique avec les subventions pour l'emploi d'étudiants. Ils permettent aux députés de les distribuer comme faveurs politiques, et même, de financer des emplois dans les locaux de leur propre parti, sans surveillance. Le nouveau NPD assurera aux étudiants un accès équitable aux emplois d'été en retirant les politiciens du processus décisionnel.

RÉFORME DÉMOCRATIQUE SIGNIFICATIVE

Le nouveau NPD accordera aux députés plus de liberté pour exprimer leurs idées et défendre leurs électeurs. Sauf pour les éléments du présent programme, les votes de confiance et le budget, les députés pourront voter pour ou contre le chef du parti sur tout projet de loi.

Nous abolirons les annonces partisans qui utilisent l'argent des contribuables pour promouvoir, même indirectement, le parti au pouvoir.

Dans la mesure du possible, le nouveau NPD logera les bureaux de circonscription dans les édifices gouvernementaux existants, ce qui économisera chaque année des frais de location importants.

Le nouveau NPD mettra fin à la pratique des libéraux et des conservateurs qui consiste à déménager les bureaux du gouvernement des circonscriptions de l'opposition à des circonscriptions du parti au pouvoir. Ceci permettra d'économiser des millions de dollars, d'éviter des interruptions inutiles aux fonctionnaires qui travaillent dans ces bureaux et de prévenir l'interruption de service au public.

Le nouveau NPD renforcera le cabinet du procureur général en le rendant indépendant et en assurant sa liberté de surveiller l'application par le gouvernement des lois sur l'environnement, sur les droits de la personne et sur la protection du consommateur, en plus de l'obligation du gouvernement de consulter les Premières Nations. Le CPG renforcé verra à l'analyse de toutes les lois en fonction de leur effet sur l'égalité des sexes, les langues officielles et les Premières Nations.

Le nouveau NPD créera le poste de commissaire à l'intégrité, qui englobera les mandats d'ombudsman, de commissaire à l'information et à la vie privée et de commissaire aux conflits d'intérêts. Le commissaire à l'intégrité aura des pouvoirs accrus pour protéger les dénonciateurs, qui seront protégés en vertu d'une nouvelle loi.

Le nouveau NPD mettra en ligne tous les rapports de dépenses publiques, afin que les citoyens sachent comment l'argent des contribuables est dépensé.

Nous moderniserons l'Assemblée législative afin qu'elle soit davantage à l'écoute des de la population par les moyens suivants :

- Permettre la présentation à l'Assemblée législative de pétitions en ligne.

- Allouer au moins cinq jours pour la réaction des citoyens à tous les projets de loi avant le vote final.
- Renforcer substantiellement l'indépendance des comités législatifs, notamment en favorisant la participation de la population.

Le nouveau NPD rendra notre Assemblée législative pro famille en permettant aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois qui ont une famille d'occuper plus facilement un poste de député. Nous nous assurerons que les travaux de l'Assemblée législative se déroulent selon des horaires quotidiens raisonnables. Plus de réunions à minuit.

Une commission des citoyens indépendante établira un modèle de représentation proportionnelle pour veiller à ce que tous les votes comptent dans les élections provinciales. Elle présentera le modèle à l'Assemblée législative au plus tard en 2016.

Nous bannirons tous les dons d'entreprises et de syndicats aux partis politiques. Nous réduirons les dons personnels à un montant maximal de 1 000 \$ par année, ajusté chaque année pour tenir compte de l'inflation.

Si les jeunes votent à leur première élection, ils sont beaucoup plus susceptibles de voter aux élections à venir. Dans le cadre d'un programme d'éducation civique complet, le nouveau NPD réduira l'âge de voter aux élections provinciales et municipales à 16 ans.

ÉLIMINATION DE LA PAPERASSERIE

Le nouveau NPD aménagera un portail d'information sur la conformité de l'industrie de la construction afin d'aider les particuliers et les entreprises de l'industrie à se conformer aux normes juridiques provinciales et de favoriser un accès plus rapide à l'information.

Nous avons besoin de règlements dans des secteurs telle la protection des travailleurs, de la santé et de l'environnement. Nous n'avons cependant pas besoin de 55 000 règlements pour faire ce que le gouvernement doit déjà faire. Nous réduirons les règlements inutiles dans les 12 mois suivant notre entrée au pouvoir.

Nous verrons à ce que les demandes de licences et de permis de la province reçoivent une réponse dans les 10 jours ouvrables.

DE MEILLEURS TARIFS POUR LES CONDUCTEURS

Le nouveau NPD confiera la responsabilité de surveiller l'industrie de l'assurance à la Commission de l'énergie et des services publics.

Le nouveau NPD demandera une révision complète des tarifs d'assurance automobile.

Le nouveau NPD assurera un soutien continu au bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurance.

Le nouveau NPD donnera un répit aux conducteurs en prolongeant les périodes d'inspection des véhicules à moteur à deux ans.

Le nouveau NPD interdira l'utilisation des évaluations de crédit pour décider des primes individuelles d'assurances habitation et automobile.

Le nouveau NPD permettra l'enregistrement simultané de plusieurs véhicules pour aider les entreprises qui exploitent des parcs de véhicule.

Nous mettrons en place un mécanisme de déclenchement de mise en oeuvre d'un régime public d'assurances habitation et automobile. Si les tarifs d'assurance privée deviennent plus élevés que la mise en œuvre et l'exploitation d'un régime public, les compagnies d'assurance seront sommées de réduire leurs tarifs. Si les tarifs privés demeurent plus élevés que le coût d'un régime public pendant plus d'un an, nous mettrons en place un régime public d'assurance automobile et habitation. L'essentiel est de permettre aux consommateurs du Nouveau-Brunswick de profiter de meilleurs tarifs.

Commencer la vie sur le bon pied : l'éducation et le développement de la petite enfance

Le défi : Nous avons fait du progrès du côté de l'éducation de la petite enfance. Nous avons un nouveau programme et le personnel a de meilleures chances de se perfectionner. Mais le Nouveau-Brunswick traîne la patte derrière les autres provinces. Les économistes et les enseignants sont d'accord pour dire que l'éducation de la petite enfance est la clé d'accès à l'apprentissage pour les enfants et au marché du travail pour les parents. Malheureusement, l'un après l'autre, malgré leurs promesses, les gouvernements ont failli à la tâche de mettre sur pied un régime d'éducation de la petite enfance accessible à tous.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD souhaite donner un coup de pouce à nos enfants et un soutien aux parents. C'est pourquoi nous allons établir un programme d'éducation de la petite enfance qui soit tout à la fois abordable, accessible à tous et de qualité supérieure. Ce n'est qu'une question de bon sens – aussi bien pour les enfants et leurs familles que pour tous les citoyens et les citoyennes de la province, qui bénéficieront de la présence de plus de personnes sur le marché du travail et, surtout, d'une meilleure préparation des enfants à l'école.

Dans la foulée du travail accompli par la fondation McCain pour le développement de la petite enfance, le nouveau NPD élaborera un plan d'action, dans les six premiers mois de son mandat, en vue de l'implantation d'un régime d'éducation de la petite enfance qui soit à la fois abordable, accessible à tous et de qualité supérieure. Nous adopterons la fiche de rendement de Fraser Mustard pour nous assurer que le produit répondra aux plus hautes normes.

Nous établirons une formule simple et abordable pour aider les familles à se payer des services de garderie de qualité supérieure, mettant ainsi fin à la confusion qui règne actuellement parmi les divers programmes de financement des services de garderie. Puisque les frais de garderie sont encore plus difficiles à supporter lorsqu'on commence tout juste à travailler, le nouveau NPD a un message clair pour vous : aucun parent ne perdra son allocation pour services de garderie pour avoir obtenu un emploi.

Nous confierons aux conseils d'éducation de district le soin de gérer les transitions de la garderie à la maternelle, assurant ainsi que chaque enfant entre en maternelle avec la capacité d'apprendre.

Pour préparer les enfants à la maternelle, nous lancerons le programme Bon démarrage dans chaque coin de la province. Le programme Bon démarrage offrira gratuitement des activités d'apprentissage précoce, à partir des écoles, dans les domaines du conte, de la musique et de l'art.

Le nouveau NPD rétablira le financement des services des enseignants facilitant la transition vers la maternelle, que les conservateurs ont aboli.

Nous recruterons des coordonnateurs de littératie familiale pour toutes les écoles du Nouveau-Brunswick dans le but d'offrir des idées et du soutien aux parents afin d'accélérer l'apprentissage à domicile de leur enfant.

Nous réduirons de 25 % l'écart salarial des éducatrices de la petite enfance. Ainsi, des éducatrices compétentes pourront se permettre de poursuivre leur carrière et de gagner convenablement leur vie.

Nous collaborerons avec les conseils d'éducation de district pour veiller à ce que toutes les écoles puissent offrir des programmes d'activités ludiques et parallèles d'apprentissage après l'école et pendant les mois d'été afin de réduire l'écart d'apprentissage pour les familles à faible niveau de littératie.

Nous travaillerons avec les Premières nations afin d'établir un programme d'éducation de la petite enfance propre aux Premières nations, avec accent sur les langues et les cultures micmaques et malécites.

Nous adopterons de nouvelles mesures de reddition de comptes pour les agences de protection des enfants afin de veiller à ce qu'aucun enfant qui a besoin d'aide ne tombe entre les mailles du filet.

Nous développerons la médiation familiale et le recours à des conseillers-maîtres en cour familiale afin de réduire les coûts, promouvoir la médiation et encourager les règlements axés sur l'enfant.

Nous garantirons l'accès universel aux examens médicaux, aux tests de dépistage des troubles d'apprentissage, aux examens de la vue et aux épreuves auditives pour tous les enfants qui entrent à la maternelle.

De la maternelle à la 12^e année : ayons les meilleures écoles au monde

Le défi : Nos écoles ont fait du progrès grâce à la détermination de nos enseignantes et enseignants et de l'engagement des parents. Cependant, trop souvent les libéraux et les conservateurs tournent en rond, passant leur temps à attaquer les décisions du passé au lieu de foncer de l'avant avec les investissements nécessaires pour nos enfants.

Récemment, nous avons vu aussi bien les libéraux que les conservateurs changer de position sur la question du point d'entrée dans l'immersion française précoce sans même attendre les résultats des tests d'un seul élève. Pourtant, les parents, les enseignants et les experts demandent aux politiciens d'arrêter de faire des changements afin que les enseignants puissent avoir la stabilité et les ressources nécessaires pour inspirer les enfants. C'est ce genre de politiquerie qui empêche depuis trop longtemps notre province de figurer en tête du peloton en termes de rendement scolaire.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Nos enfants méritent la meilleure éducation au monde. Le nouveau NPD écartera l'approche d'une « taille unique » pour l'éducation et donnera aux éducatrices et aux éducateurs toute la liberté et la flexibilité nécessaires pour faire leur travail correctement. Cela signifie laisser aux enseignantes et aux enseignants le soin de décider comment enseigner et quoi enseigner pour répondre aux normes provinciales, comme cela se fait en Finlande – qui possède le meilleur système d'éducation au monde. Cela signifie doter chaque élève d'un plan d'apprentissage individuel de sorte qu'il ou elle puisse maîtriser les bases de la lecture, de l'écriture et des mathématiques de la manière la plus rapide et facile possible. Cela signifie rétablir l'enseignement des métiers, de l'art, de la musique et de la culture physique afin que les élèves du Nouveau-Brunswick acquièrent une éducation complète et harmonieuse. Donnons à nos enfants les écoles qu'ils et elles méritent d'avoir.

Nous proposerons une loi sur les écoles créatives, donnant à chaque collectivité plus de liberté pour choisir les éléments du programme d'études qui font du sens pour elle, y compris du matériel et des activités visant à aider les enfants à répondre aux normes provinciales pour chaque niveau scolaire.

Nous collaborerons avec les conseils d'éducation de district pour créer plus de possibilités d'apprentissage après l'école et durant les mois d'été, y compris des programmes étendus de sport intramural afin que les enfants soient plus actifs.

Nous garantirons un financement pluriannuel pour le programme Communauté-Littérature-Enfants.

Nous faciliterons l'accès au baccalauréat international pour donner la chance aux élèves du secondaire de faire des études plus approfondies.

Nous travaillerons avec les universités et les collèges communautaires pour établir plus de cours à doubles crédits, permettant à nos élèves du secondaire de prendre de l'avance sur leurs études postsecondaires.

Le nouveau NPD mettra fin à la politique provinciale de suppression obligatoire du redoublement scolaire, politique qui a souvent pour conséquence de faire passer les élèves au niveau suivant au lieu de leur donner l'aide dont ils ou elles ont besoin. Le nouveau NPD permettra aux enseignants et aux parents de prendre les meilleures décisions possibles à l'égard de chaque élève individuellement. Ceci comprendra l'élaboration de plans d'apprentissage individualisés afin d'aider chaque élève à atteindre son plein potentiel.

Nous élaborerons une initiative provinciale de promotion de la fréquentation scolaire afin **d'assurer que chaque élève dispose du temps dont il a besoin en classe pour réaliser son plein potentiel, aussi bien dans la salle de classe qu'à l'extérieur de celle-ci.**

Nous multiplierons les occasions d'apprentissage des métiers et d'apprentissage coopératif pour les élèves de l'intermédiaire et du secondaire.

Nous modifierons la Loi sur l'éducation afin de mettre fin à l'ingérence politique auprès des conseils d'éducation de district en matière d'engagement du personnel, de fermetures d'écoles et de gestion financière.

Nous augmenterons le soutien aux efforts menés par les élèves contre l'intimidation et augmenterons le nombre de conseillers d'orientation à l'intermédiaire.

Nous collaborerons avec les enseignants, les parents et les élèves dans le but de renforcer le programme d'études et le soutien en classe pour l'éducation civique, la pensée critique et le STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

Nous collaborerons avec les conseils d'éducation de district, les directions d'école et les collectivités pour créer des plans de technologie scolaire adaptés à chaque école du Nouveau-Brunswick.

Préparation au travail : l'éducation postsecondaire et l'apprentissage permanent

Le défi : Les libéraux et les conservateurs misent sur les sauvetages d'entreprises et les séances de pose. Ils aiment ce système parce qu'il leur donne la chance de couper des rubans et de faire de grosses promesses – mais la réalité de leurs échecs nous hante constamment. C'est un système qui marche pour les libéraux et les conservateurs mais qui ne marche pas pour les Néobrunswickois. Dans une économie globale, les entreprises s'installent là où se trouvent des travailleurs et travailleuses qualifiés. Le Nouveau-Brunswick a besoin d'une force ouvrière lucide, flexible et instruite. Et il a besoin d'un gouvernement déterminé à réaliser cet objectif plutôt qu'à chercher les occasions de se faire prendre en photo.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD est résolument pour une éducation collégiale et universitaire accessible, abordable et de qualité supérieure. C'est pourquoi nous établirons un programme assurant que les parents puissent envoyer leurs enfants étudier au postsecondaire sans qu'eux-mêmes et leurs enfants ne se retrouvent lourdement endettés. Le nouveau NPD donnera à chaque Néobrunswickois la chance de se perfectionner en permanence, qu'il s'agisse de rafraîchir les notions scolaires de base ou d'obtenir un PhD. Donner aux gens la meilleure formation postsecondaire au pays n'est pas seulement bon pour les étudiants et les étudiantes de tout âge, c'est aussi fondamental pour la création d'une économie forte et vive et d'une population forte et équilibrée.

LITTÉRATIE et APPRENTISSAGE PERMANENT

Autrefois, on pouvait vivre sa vie convenablement sans scolarité. Ce monde n'existe plus. Aujourd'hui, chaque emploi exige des compétences en littératie. Il est essentiel pour attirer les entreprises et assurer l'emploi à long terme que chaque citoyen et citoyenne sache lire. En plus d'assurer un taux de littératie de 90 % dans nos écoles, le nouveau NPD offrira davantage d'occasions de littératie aux personnes qui sont déjà sur le marché du travail ou qui cherchent de l'emploi.

Nous permettrons aux collèges communautaires d'offrir des programmes de littératie, de mathématiques et d'équivalences des études secondaires dans des campus au centre-ville, accessibles et décernant des diplômes pertinents, comme c'est le cas au Manitoba.

Nous reverrons et réorganiserons les programmes de formation gouvernementaux qui sont actuellement sous-utilisés et profiterons des économies effectuées pour offrir des crédits d'impôt aux employeurs prêts à travailler pour mettre la littératie à la portée des travailleurs et des travailleuses qui sont les plus vulnérables aux fluctuations du marché.

Nous collaborerons avec le gouvernement fédéral à restructurer le programme d'assurance emploi pour réduire le chômage en encourageant les chômeurs et chômeuses à se prévaloir des prestations de l'assurance emploi pour financer la littératie et l'équivalence d'études secondaires et d'autres programmes.

Le nouveau NPD rédigera un nouveau Pacte de la littératie de concert avec les conseils d'éducation de district pour offrir de meilleurs services aux jeunes de 16 à 26 ans qui n'ont pas les compétences

nécessaires en littératie et en mathématiques ou qui n'ont pas terminé leur 12^e année.

Le Pacte de la littératie sera négocié avec les conseils d'éducation de district et comprendra **les éléments suivants, adaptés suivant les besoins locaux** :

- La restauration d'un financement suffisant pour protéger et améliorer les lieux d'éducation alternative pour les jeunes à risque.
- Ne pas séparer les élèves selon leur habileté, mais appuyer le style d'apprentissage particulier à chaque élève. Utiliser des modèles tels que First Steps à Saint John ou des cours mixtes de préparation aux métiers et au collège.
- Les conseils d'éducation de district s'occupent, avec appui de la Province, des jeunes sous-qualifiés de leur région par les moyens suivants :
 - Pour les élèves qui n'ont pas fait preuve d'un progrès acceptable en fonction des normes de littératie et de numératie à la fin de la 10^e année, les écoles auront un plan de remédiation prévoyant entre autres le dépistage des troubles d'apprentissage non diagnostiqués et une assistance supplémentaire.
 - Les élèves qui n'ont pas terminé leur secondaire ou qui l'ont terminé mais sans répondre aux normes de littératie du marché pourront retourner aux études. Leur formation leur sera donnée en dehors des heures de classe des écoles à des endroits gérés par le CED, jusqu'à l'âge de 26 ans. Le programme sera financé à l'aide d'une réaffectation des budgets de formation.

Dans le cadre du Pacte de la littératie, on exigera des personnes de moins de 26 ans qui demandent l'assistance sociale qu'elles aient recours aux programmes de formation et de diagnostic.

Le nouveau NPD établira un programme de carte d'accès permettant aux travailleurs et aux travailleuses d'avoir accès de façon permanente à de la formation à court terme. Ce programme fournira à chaque travailleur et travailleuse une carte d'accès lui donnant accès à une formation à court terme axé sur un emploi et à des dossiers faciles d'accès exposant l'ensemble de leurs compétences et de leur formation. Ceci permettra aux employeurs de jumeler facilement les travailleurs et travailleuses aux emplois disponibles.

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

L'éducation universitaire et collégiale ne devrait pas être une condamnation à vie. Les jeunes devraient pouvoir acheter une maison et fonder une famille quand ils ont fini d'étudier sans être menacés d'un endettement écrasant.

Huit années, ça devrait suffire pour rembourser les prêts étudiants. C'est pourquoi le nouveau NPD lancera le programme Libre en 8 pour assurer que chaque diplômé qui n'a pas les moyens de rembourser sa dette sur huit ans obtienne l'assistance nécessaire pour ce faire. Grâce à des bourses d'études postsecondaires et à l'élimination de l'intérêt sur les prêts étudiants, le programme Libre en 8 aidera les diplômés à faible revenu, non pas simplement à retarder le remboursement du prêt, mais à rembourser la dette.

Chaque année, des occasions sont perdues et des milliers de dollars sont gaspillés quand des étudiants et des étudiantes abandonnent leurs études universitaires ou collégiales, bien souvent avec d'énormes dettes et des perspectives d'emploi diminuées. Nous ferons des économies en lançant une initiative de rétention des étudiantes et des étudiants de concert avec les associations étudiantes et l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick. L'initiative prévoira de nouveaux investissements dans le recrutement

de conseillers en orientation dans les écoles secondaires, des améliorations aux services de santé mentale sur les campus, **l'accès des étudiants internationaux à l'assurance santé** et la réduction du fardeau financier des étudiantes et des étudiants au moyen de l'élimination des contributions obligatoires de la part des parents et des conjoints, **la déduction des gains des prêts étudiants et d'autres mesures**. Nous collaborerons avec les universités et les collèges communautaires pour créer un programme de bourses **en ciblant les étudiants admissibles en fonction de leurs succès scolaires et de leurs besoins financiers**.

Nous négocierons un nouvel arrangement avec Ottawa permettant à la Province de **faire des choix en politique d'immigration qui répondent à ses propres besoins**. Ceci comprendra un statut permanent de résident pour tous les étudiants internationaux sortant d'une université ou d'un collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Nous proposerons la Loi sur la protection des étudiantes et des étudiants comme l'a demandée l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick, pour assurer que les étudiantes et les étudiants soient protégés sur les plans financier et académique advenant un arrêt de travail à l'université ou au collège communautaire.

Nous convoquerons une table ronde des universités et des collèges communautaires pour élaborer une stratégie provinciale pour l'éducation permanente en ligne et une stratégie d'évaluation et de reconnaissance des acquis.

À la suite de rencontres publiques sur la reddition de comptes en matière de financement universitaire, nous convoquerons une table ronde des leaders parmi les administrateurs universitaires, les groupements étudiants et les corps professoraux pour élaborer un plan raisonnable du point de vue financier pour réduire l'écart des droits de scolarité et du financement par rapport au reste du Canada ainsi que le propose l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick.

Nous doublerons le financement du Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick et formerons un partenariat avec lui afin d'ouvrir plus de débouchés pour les étudiantes et les étudiants intéressés par les politiques et la gouvernance publiques.

FORMATION EN FONCTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous collaborerons avec le gouvernement fédéral pour augmenter les occasions de formation pour les travailleuses et les travailleurs en leur permettant d'utiliser leurs prestations d'assurance emploi pour retourner à l'école pour une nouvelle formation pratique, même si la personne est en chômage.

LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le nouveau NPD reconnaît l'importance du rôle que jouent les deux collèges communautaires du Nouveau-Brunswick dans la préparation d'une force ouvrière disponible dans la province. Notre système collégial doit être sur le même pied que le réseau universitaire, **avec les ressources nécessaires pour être en mesure d'informer convenablement les étudiants du secondaire sur les avantages d'une éducation collégiale**.

Nous établirons un Office de transfert de l'entrepreneuriat et de la technologie afin d'accélérer la commercialisation de la recherche universitaire et collégiale qui présente le potentiel de créer des emplois partout dans la province.

Soins de santé de qualité

Le défi : les libéraux et les conservateurs font de la politique partisane avec notre système de santé. À chaque élection, on laisse entendre que des hôpitaux seront fermés si les électeurs ne votent pas pour la bonne personne. Ceci est tout simplement condamnable. Nous devons engager un dialogue à l'échelle provinciale sur les soins de santé reposant sur les besoins des patients et non sur la volonté des politiciens. Les libéraux et les conservateurs ont échoué dans leur responsabilité la plus élémentaire : fournir des soins primaires de qualité et accessibles à tous.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD est déterminé à assurer aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois de meilleurs soins primaires, quand ils en ont besoin. C'est pourquoi nous travaillerons auprès des fournisseurs de soins pour augmenter les possibilités de traitement. Nous délaisserons un système où les seules options offertes sont le médecin de famille et la salle d'urgence pour un système où des professionnels de la santé comme les infirmières praticiennes et les pharmaciens peuvent être le premier point de contact. Le nouveau NPD suivra la recommandation du Collège des médecins de famille du Nouveau-Brunswick de créer des équipes médicales pour chaque personne pour lui permettre d'obtenir des soins médicaux en temps opportun. Puisque trop de gens n'ont pas de médecin de famille et ceux qui en ont un attendent souvent des semaines ou des mois pour le voir, nous ferons en sorte que les médecins puissent plus facilement exercer leur profession au Nouveau-Brunswick. Le nouveau NPD verra à ce que tout le monde ait accès à des soins de santé de qualité et opportuns.

COLLABORATION AVEC NOS MÉDECINS

Le nouveau NPD travaillera avec les médecins, les infirmières et d'autres fournisseurs de soins primaires à l'établissement d'unités de soins primaires de collaboration, offerts en tout temps et accessibles à tous les Néo-Brunswickois. Ces unités comprendront des professionnels de la santé sous-utilisés, comme les infirmières praticiennes, les pharmaciens et les ambulanciers paramédicaux.

Suivant la recommandation du Collège des médecins de famille du Canada, nous mettrons en place un système de maisons médicales du patient, qui met le médecin de famille au centre de l'équipe de soins de santé. Cela allège le fardeau des médecins de famille en permettant à d'autres professionnels de la santé d'être le premier point de contact du patient et assure des soins primaires plus efficaces et plus rapides à tous les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois.

Nous travaillerons avec les médecins plutôt que contre eux. Nous travaillerons avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick à la mise en œuvre du programme *Choisir avec soin*, pour encourager les décisions évaluées par les pairs et fondées sur des preuves, en ce qui a trait aux tests médicaux appropriés pour les patients.

Nous recruterons davantage de médecins de famille et de spécialistes en augmentant les résidences de 20 % et en assouplissant les restrictions touchant les médecins qui ont étudié à l'étranger.

Nous prendrons l'initiative de négocier avec les autres provinces pour mettre fin à la pratique qui consiste à chiper des professionnels de la santé.

Nous collaborerons avec les médecins pour remplacer le système désuet des numéros de facturation. Le nouveau modèle remplacera les restrictions et la paperasse actuelles par des incitatifs qui répondent aux

besoins de soins en milieu rural, de cliniques communautaires et familiales et d'une qualité de vie pour les médecins.

HABILITER LES FOURNISSEURS DE SOINS PRIMAIRES

Le nouveau NPD appliquera les dispositions législatives existantes qui permettent le recours aux sages-femmes.

Nous adopterons une loi permettant à des paramédicaux en soins avancés d'exercer leur profession au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de notre programme entier d'éducation des adultes, nous verrons à offrir à tous les ambulanciers une formation en langue seconde comme avantage social.

Nous créerons une cellule de crise provinciale, qui offrira un service de consultation rapide, de conseils et de thérapie pour les premiers intervenants tels les ambulanciers, les policiers et les pompiers.

DES RÈGLEMENTS PLUS INTELLIGENTS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Le nouveau NPD appuie la demande de la Société médicale du Nouveau-Brunswick d'une garantie législative assurant l'indépendance des agents de santé publique face à toute ingérence politique.

Le nouveau NPD étendrait le rôle du médecin-hygiéniste en chef en intégrant à l'évaluation des nouveaux développements industriels une estimation des répercussions possibles sur la santé, et de leur coût.

Nous mettrons fin à l'exclusion des médecins et des infirmières des conseils d'administration d'hôpitaux.

Nous éliminerons le Règlement 84-20 qui limite le droit des femmes de choisir et établirons un centre de santé pour les femmes dans la province.

Nous augmenterons le financement pour des cliniques de santé sexuelle et des programmes visant à éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes.

SOINS PRÉVENTIFS

Le nouveau NPD mettra en œuvre une stratégie globale sur le diabète en consultation avec le groupe de travail provincial sur le diabète. Nous augmenterons l'accès aux bandelettes réactives, la couverture des médicaments nécessaires et l'étendue du programme de pompe à insuline.

Nous ferons des investissements judicieux dans la santé préventive, notamment dans un programme d'immunisation universelle, des cliniques d'asthme et autres maladies chroniques, la poursuite du nouveau régime d'assurance-médicaments, l'établissement d'un nouveau programme d'examen de la vue, médical, auditif et du trouble d'apprentissage à la maternelle, et la couverture des thérapies d'abandon du tabac, qui serait payée grâce à une augmentation des taxes sur le tabac.

Nous établirons un centre provincial pour soins aux adultes autistes.

Le nouveau NPD mettra en place un crédit d'impôt remboursable afin d'aider les familles à assurer des soins à des parents ou à des proches vieillissants ou invalides, et ce, en fonction du coût de l'absence au travail et des appartements accessoires.

Nous adopterons une loi permettant la prise de décisions assistée, ce qui accroîtra la liberté des adultes handicapées de prendre des décisions concernant leurs options de soins de santé.

Nous clarifierons la question des testaments biologiques et des directives de soins de santé avancés au Nouveau-Brunswick.

Nous adopterons une loi interdisant l'utilisation des lits de bronzage aux personnes de moins de 18 ans.

Nous mettrons en place un modèle fondé sur l'option de refus pour le don d'organe, ce qui sauvera la vie de nombreux Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois en attente d'une greffe.

Nous continuerons de travailler auprès des patients et des équipes médicales pour améliorer l'accès à des diagnostics précoces et à des traitements pour la maladie de Lyme.

Nous appuierons la demande de la Société de l'arthrite d'ajouter l'arthrite à la liste de maladies chroniques.

SPORTS ET LOISIRS

Le nouveau NPD accordera un financement continu aux programmes d'Entraîneur NB. Nous continuerons de financer Sport NB et de travailler auprès de l'organisme pour promouvoir une collaboration plus étroite et un meilleur partenariat entre le gouvernement, les groupes de bénévoles, les organismes non gouvernementaux, les collectivités et d'autres intervenants pour offrir à tous, des occasions de pratiquer un sport.

Nous accorderons un million de dollars réparti sur cinq ans aux organismes sans but lucratif qui offrent de l'équipement de sport neuf et usager aux enfants de familles qui ne peuvent se le payer.

Le nouveau NPD travaillera avec les écoles et les associations communautaires en vue d'augmenter le soutien aux activités sportives intra muros et d'organiser des jeux pour les enfants à tous les niveaux de compétences.

Nous appuierons le développement et l'entretien des sentiers existants, l'achèvement du Sentier Transcanadien et la restauration et l'entretien des sentiers cyclo-pédestres.

DES ROUTES PLUS SÉCURITAIRES

Le nouveau NPD dotera les agents chargés de l'application de la loi, de dispositifs de tests de dépistage des drogues lors d'un contrôle routier. L'échec aux tests entraînera automatiquement la suspension du permis de conduire.

Nous rendrons obligatoire l'installation d'anti démarreurs éthylométriques à la suite d'une condamnation pour conduite avec facultés affaiblies. Une condamnation ultérieure entraînera la suspension du permis de conduire et une mise en fourrière du véhicule.

Des municipalités fortes pour une province forte

Le défi : Les libéraux et les conservateurs ont gardé les administrations municipales faibles ou, dans le cas des districts de services locaux, pratiquement inexistantes. Cela fait l'affaire des deux vieux partis, mais pas celle des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois. Nous sommes à peu près le dernier endroit au monde à ne pas avoir d'élection d'administrations locales universelle et notre province a la loi sur les municipalités la plus faible au Canada. Quand les projets de développement économique sont dictés par la capitale, il n'est pas étonnant qu'ils échouent souvent.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD estime que des municipalités fortes doivent être des partenaires égaux dans l'établissement d'un Nouveau-Brunswick fort. C'est pourquoi nous donnerons aux municipalités plus de pouvoir en matière de développement économique, de planification communautaire et de stratégies pour le transport en commun. En collaboration avec les municipalités, nous établirons une formule de financement municipal plus équitable pour permettre à nos villes et nos villages de planifier à long terme. Aujourd'hui, trop de Néo-Brunswickoises et de Néo-Brunswickois n'ont pas de voix forte pour défendre leurs intérêts à l'échelle locale. Le nouveau NPD mettra en place des administrations locales démocratiquement élues dans toute la province. Nous ne forcerons pas les fusions, mais nous offrirons des incitatifs aux collectivités qui collaborent, partagent les infrastructures ou acceptent de fusionner. En fin de compte, les gens devraient décider comment ils veulent être gouvernés.

RÉFORME MUNICIPALE INTELLIGENTE

Le nouveau NPD fera une refonte de la *Loi sur les municipalités* et donnera à tous les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois des administrations locales démocratiquement élues avec des pouvoirs accrus. Nous avons besoin de normes provinciales fortes, mais des stratégies locales pour leur mise en œuvre.

Le nouveau NPD veillera à ce que tous les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois aient un maire et un conseil élus et des élections aux quatre ans. Les municipalités ont besoin de dirigeants élus et un financement prévisible qui permette la planification à long terme. Le financement de l'aide sociale aux entreprises parasites sera redirigé vers les municipalités pour soutenir le véritable développement économique local. Il n'y aura pas de fusions forcées, mais les collectivités locales recevront des incitatifs financiers pour mettre en commun les ressources et les coûts d'entretien sous forme d'ajustements à une formule de péréquation municipale réformée.

Nous réformerons les commissions de services régionaux en transformant ces organismes axés sur une approche descendante où le gouvernement provincial impose les conditions, en groupes régionaux avec des pouvoirs et des ressources soumis aux décisions des municipalités membres.

Nous réviserons tous les aspects du régime d'impôt foncier discontinu, incompréhensible et injuste. Ce processus mettra à contribution les organismes municipaux, les villes, les associations d'estimateurs de biens, d'évaluateurs et autres intervenants.

Le nouveau NPD rencontrera les associations municipales deux fois par année pour déterminer les priorités municipales.

Le nouveau NPD rencontrera les dirigeants des municipalités nouvellement formées selon les besoins, et ce, pour s'assurer que la voix et les priorités des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois soient entendues.

Nous renforcerons le cadre juridique dans le but de préciser les droits et responsabilités des propriétaires et des exploitants de propriétés condominiales.

Nous permettrons aux municipalités de régir les heures d'ouverture des débits de boisson.

Le nouveau NPD mettra en place des programmes de formation en gouvernance municipale pour les élus et les administrateurs municipaux, ce qui donnera à nos administrations locales de meilleurs outils pour effectuer leur travail.

Dans le cadre d'une *Loi sur les municipalités* renforcée et d'initiatives provinciales en matière de transparence, le nouveau NPD établira des structures garantissant la transparence financière de toutes les administrations municipales comme mécanisme de protection contre les décisions de dépenses malavisées ou opaques.

RENFORCEMENT DES MUNICIPALITÉS PAR LES ARTS

Le nouveau NPD élaborera une stratégie pour attirer et retenir les artistes et les industries de la création dans les municipalités. La stratégie comprendra un programme de rêve du Nouveau-Brunswick pour financer les festivals, les expositions et les programmes qui attirent un public nombreux dans les centres-villes.

Nous lancerons un programme de défi créatif pour établir des liens entre les entreprises de fabrication, les concepteurs locaux et le programme de microcrédit du gouvernement provincial.

Nous travaillerons avec les municipalités pour créer une loi autorisant la mise en place de districts culturels et de zones d'entreprises artistiques.

Le nouveau NPD verra à ce que le gouvernement consacre 0,5 % du budget des nouvelles installations publiques à l'intégration d'arts néo-brunswickois au site

Nous aménagerons un centre d'interprétation historique, créant ainsi des postes pour des guides de visites et des artistes qui peuvent aider les municipalités et les entreprises à créer des expositions d'histoire vivantes.

TRANSPORT EN COMMUN

En collaboration avec les administrations municipales, le nouveau NPD établira une stratégie provinciale globale de transport en commun.

Le nouveau NPD éliminera l'impôt foncier sur les garages et les installations pour les transports en commun et demandera que les économies soient réinvesties dans l'expansion des transports en commun.

Des emplois durables et un Nouveau-Brunswick vert

Le défi : les libéraux et les conservateurs sont bons pour adopter des règlements environnementaux, mais médiocres pour les appliquer et assurer une constance. Nous profitons d'une abondance de ressources naturelles. Il nous faut maintenant un gouvernement fort qui est prêt à appliquer la loi et à accorder une réelle importance à la protection de notre terre, de notre air et de notre eau. Trop souvent, les libéraux et les conservateurs soutiennent qu'il faut choisir entre l'environnement et les emplois alors qu'ils ne protègent ni l'un ni l'autre.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD estime que la protection de nos ressources naturelles ne peut se faire que par un contrôle indépendant et libre de toute ingérence politique. Le risque pour notre environnement ne vient pas d'un secteur commercial sain. Il vient d'un secteur public faible, sous-financé et subissant une influence politique démesurée. Il nous faut un bon régime réglementaire de surveillance pour faire en sorte que le développement de nos ressources assure la sécurité de nos familles. C'est pourquoi nous établirons les réformes réglementaires en matière d'environnement les plus complètes de l'histoire de la province. Une nouvelle agence de la santé humaine et de protection de l'environnement sera habilitée à veiller à ce que toutes les entreprises respectent la loi. Nous veillerons à ce que les forêts de la Couronne soient gérées dans une perspective de durabilité à long terme. Seul le nouveau NPD garantira la protection des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois.

PROTECTION DE NOS RESSOURCES NATURELLES

Le nouveau NPD créera le bureau provincial du scientifique en chef. Le scientifique en chef sera un agent indépendant en mesure d'offrir un examen scientifique des politiques gouvernementales en matière d'environnement et des projets d'exploitation des ressources. Il assurera la direction d'un nouvel organisme de surveillance environnementale indépendant, s'inspirant de l'Environmental Protection Agency des États-Unis.

L'ASHPE jouera un rôle proactif pour mener des recherches et ainsi donner au Nouveau-Brunswick une longueur d'avance dans le développement de programmes de science environnementale de pointe et de santé humaine. Parallèlement, l'agence veillera à ce que tous les projets industriels rencontrent les exigences environnementales. C'est pourquoi il est crucial que cette agence soit indépendante du gouvernement et du secteur privé.

Nous donnerons au cabinet renforcé du procureur général le pouvoir de faire enquête et de déposer des accusations contre les sociétés polluées, sans subir d'ingérence politique. Ces changements seront financés selon le principe du recouvrement de coût complet au moyen de taxes aux entreprises qui reçoivent un permis d'accès aux ressources.

En ce qui a trait à tout projet d'exploitation de ressources naturelles, les citoyens du Nouveau-Brunswick ont deux questions : le projet peut-il être réalisé de façon sécuritaire et ses retombées permettront-elles d'améliorer la qualité de vie de la province? Il est facile de dire oui ou non à un projet, ou de proposer un vague moratoire. La tâche d'un gouvernement fort consiste à élaborer des lois et des règlements. C'est ce que vise le nouveau NPD. Voilà pourquoi nous avons établi un cadre bien défini pour approuver ou rejeter les projets d'exploitation de ressources, qui repose sur deux tests et un vote.

Le premier test sera réalisé par l'agence indépendante de la santé humaine et de protection de l'environnement (ASHPE) et le coût du test sera supporté par l'industrie. L'agence décidera si l'industrie

est en mesure d'assurer l'exploitation en toute sécurité, incluant les effets sur la santé humaine et sur l'environnement. Le cas échéant, elle décidera quelles exigences l'industrie doit satisfaire. Si l'APE décide que l'industrie est non sécuritaire, la proposition sera rejetée.

Si la proposition de l'industrie réussit le premier test, le ministère des Finances établira les coûts de la mise en œuvre de la liste de conditions formulées par l'APE. Un taux de redevance provincial sera établi en sus des coûts supportés par le gouvernement provincial ou l'industrie. **Ce taux doit intégrer les bénéfices et les redevances dus aux Premières Nations selon ce qui aura été déterminé à la suite d'une consultation approfondie de gouvernement à gouvernement.** Si le prix final rend le projet financièrement non viable, l'industrie n'ira pas de l'avant. L'industrie décidera alors si elle est prête à soutenir le coût d'une exploitation sécuritaire qui profite au Nouveau-Brunswick.

L'étape finale, si une proposition y parvient, est un vote libre à l'Assemblée législative où les députés de NPD pourront voter selon leur conscience et la volonté de leurs électeurs. L'industrie ne pourra aller de l'avant que si la proposition franchit cette étape finale.

Si l'industrie échoue l'un des tests ou n'obtient pas un vote favorable, elle ne pourra faire une nouvelle demande d'approbation dans les deux années suivant la date du rejet. La présentation d'une nouvelle demande ne sera considérée que si les critères qui ont entraîné le premier rejet ont changé. De plus, toute cette information sera rendue publique.

Nous appliquerons le modèle reposant sur deux tests et un vote et visant à assurer la sécurité et la rentabilité à toutes les propositions de développement des ressources naturelles.

En plus des deux tests, les obligations juridiques relatives aux droits ancestraux et issues de traités avec les Autochtones doivent être prises en compte. Les Premières Nations obtiendront l'information et les ressources nécessaires pour participer aux projets et en profiter.

Nous retirerons le pouvoir discrétionnaire du ministre dans la Réglementation 2002-13, La réglementation de la classification des systèmes d'eaux.

Le nouveau NPD créera le Fonds de richesse des ressources du Nouveau-Brunswick pour recevoir les redevances et d'autres revenus non récurrents issus du développement des ressources naturelles non renouvelables du Nouveau-Brunswick. Ce fonds sera consacré en premier lieu au remboursement de la dette et, après l'élimination de celle-ci, constitué en fonds souverain d'investissement.

Nous élaborerons une stratégie provinciale concernant l'érosion des côtes pour atténuer les effets de l'érosion sur la baie des Chaleurs et le détroit de Northumberland.

GAZ DE SCHISTE ET OLÉODUC

Deux projets en marche au Nouveau-Brunswick requièrent des décisions immédiates. Le premier, le gaz de schiste, sera assujéti aux deux tests décrits plus haut, mais seulement après deux ans, car nous ne croyons pas que les conservateurs ont fait le travail nécessaire pour s'assurer que cette industrie soit sécuritaire et rentable.

Le nouveau NPD soutient le deuxième projet, c'est-à-dire l'oléoduc Énergie Est, sous réserve des conditions suivantes en plus des autres conditions définies dans le présent programme :

- La présence de systèmes d'intervention de calibre mondial en cas de déversement de pétrole en mer, de prévention et de récupération pour le littoral du Nouveau-Brunswick.

- Le recours à des pratiques de calibre mondial pour les systèmes de prévention de déversement de pétrole au sol, d'intervention et de récupération afin de gérer et d'atténuer les risques et les coûts des oléoducs de pétrole lourd.

NOS TERRES ET FORÊTS DE LA COURONNE

Nous lancerons immédiatement un renvoi judiciaire pour savoir si la stratégie forestière préparée en cachette par le gouvernement Alward était légale, d'après la décision rendue dans la cause des Tsilhqot'in en juin 2014.

Nous créerons un processus de certification pour toutes les entreprises auxquelles on accorde un accès aux terres de la Couronne, certification qui exigera l'évaluation par une tierce partie d'indicateurs environnementaux comme la reforestation, la protection de la faune et le réinvestissement dans les collectivités.

Nous adopterons une loi exigeant de toutes les entreprises auxquelles on accorde un accès à nos ressources qu'elles assurent une présence continue de l'entreprise au cours des cinq années suivant le projet, et ce, afin de protéger les contribuables des coûts relatifs à la pollution et à l'entreposage inadéquat de déchets.

Nous maintiendrons et mettrons en application les objectifs du gouvernement provincial en matière de coupe de bois sur les boisés privés pour assurer l'approvisionnement en bois dans les années à venir.

Un gouvernement du nouveau NPD maintiendra et favorisera la croissance d'autres industries de la forêt comme la production de sirop d'érable et le tourisme, dans certains cas par l'accès aux terres de la Couronne.

Nous travaillerons à l'établissement d'une stratégie provinciale de la forêt communautaire, qui permettra aux municipalités de se servir des terres de la Couronne pour renforcer leur économie.

Nous explorerons un programme de report d'impôt pour les propriétaires de boisés privés à la retraite.

Nous reverrons l'entente foncière négociée avec Oxford Frozen Foods Ltd pour veiller à ce que les producteurs locaux et les Premières Nations aient la priorité d'accès à la terre publique affectée à la culture du bleuet.

Le nouveau NPD appuie la Déclaration des droits à l'environnement des enfants, qui reconnaît la grande sensibilité des enfants aux contaminants environnementaux et demande qu'ils soient pris en compte dans les décisions du gouvernement et du secteur privé.

AGRICULTURE

Le nouveau NPD protégera les terres agricoles en adoptant une loi sur la préservation et l'accessibilité des terres agricoles qui modifiera la *Loi sur la protection de la couche arable* pour en assurer l'application efficace et pour mettre fin au décapage de la couche arable à des fins commerciales.

Nous réduirons le coût annuel des plaques d'immatriculation agricoles à 10 \$.

Nous mandaterons les réseaux de collèges communautaires d'offrir des cours de formation en agriculture, des cours de transformation des aliments et des certificats. Nous permettrons l'établissement de cuisines coopératives en fournissant des locaux d'incubation indépendants aux producteurs d'aliments.

Nous soutiendrons les marchés agricoles et les producteurs artisanaux par un système simplifié d'homologation, d'inspection et d'étiquetage des aliments et des produits du Nouveau-Brunswick prêts à la consommation. Ce système comprendra les microbrasseries.

PÊCHES

Le nouveau NPD interdira l'utilisation de pesticides dans l'alimentation du saumon d'élevage et les traitements de bain qui tuent ou affaiblissent le homard.

Nous ferons activement la promotion de l'installation de cages marines à 30 kilomètres de l'embouchure des rivières à saumon de l'Atlantique.

Nous encouragerons le développement de l'aquaculture terrestre en parcs clos par une réglementation appropriée.

Nous ferons pression sur le gouvernement fédéral pour un gel temporaire sur le transfert des permis de pêche du homard dans la zone de pêche du homard (ZPH) 36 à des pêcheurs qui ne sont pas du Nouveau-Brunswick et pour une meilleure application de la Politique sur la préservation de l'indépendance de la flottille de pêche côtière dans l'Atlantique canadien (PIFPCAC).

POLITIQUE DE L'ÉNERGIE

Tout en respectant l'indépendance d'Énergie NB, le nouveau NPD soutient la remise en état du barrage de Mactaquac pour doter le Nouveau-Brunswick d'une énergie propre et renouvelable dans les années à venir.

Le nouveau NPD maintiendra Énergie NB comme société d'État, indépendante de l'ingérence politique inutile et assujettie à l'examen du vérificateur général aux trois ans, afin d'assurer une surveillance indépendante du service public. Nous accorderons par ailleurs une autonomie complète à Énergie NB, sans lien avec le Cabinet.

Dans le cadre de notre engagement pour un gouvernement ouvert et afin de marquer la séparation complète entre Énergie NB et l'ingérence politique, le nouveau NPD rendra publics tous les contrats conclus par le service public.

Un gouvernement néo-démocrate exigerait la tenue d'une analyse indépendante pour explorer la faisabilité d'une augmentation des frais pour toute utilisation externe du réseau de transport d'électricité d'Énergie NB.

Le nouveau NPD assurera l'indépendance pleine et entière de la Commission de l'énergie et des services publics de l'ingérence politique. Nous confierons à la Commission le mandat d'établir une tranche de prix du carburant dont elle sera responsable, sans ingérence du cabinet.

Nous placerons Efficacité Nouveau-Brunswick sous la responsabilité de la Commission de l'énergie et des services publics.

Nous demanderons à la Commission de procéder à une révision complète des tarifs d'Énergie NB.

Nous rétablirons le Programme résidentiel d'efficacité énergétique du Nouveau-Brunswick et examinerons la possibilité de l'étendre aux personnes à faible revenu.

Un Nouveau-Brunswick plus équitable, plus riche et plus diversifié

Le défi : le Nouveau-Brunswick se classe au deuxième rang des provinces les plus pauvres au Canada pour ce qui est du revenu. Pour une province peuplée de gens travailleurs et pleine de richesses naturelles, ce n'est pas acceptable. Les libéraux et les conservateurs ont obtenu un certain succès grâce au Plan de réduction de la pauvreté et au Plan de médicaments sur ordonnance, mais trop de Néo-Brunswickoises et de Néo-Brunswickois sont aujourd'hui pauvres et exclus, et luttent pour s'en sortir. Trop de Néo-Brunswickoises et de Néo-Brunswickois quittent la province et pas assez de Néo-Canadiens choisissent de s'établir dans cette magnifique province.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD estime que notre province devrait être jugée par la façon qu'elle traite les plus vulnérables. Voilà pourquoi nous mettons en œuvre la stratégie de réduction de la pauvreté la plus énergique de l'histoire du Nouveau-Brunswick. Nous protégerons les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois des prêteurs prédateurs et adopterons une déclaration des droits en matière d'aide sociale. Le nouveau NPD défendra la justice sociale en milieu de travail en adoptant une loi pour l'équité salariale et contre les travailleurs de remplacement. Nous mettrons un frein à la criminalisation de la santé mentale en établissant un tribunal de la santé mentale. Nous ferons tout cela pour libérer le potentiel inexploité dans notre économie et pour offrir une vie meilleure aux familles néo-brunswickoises, tout particulièrement à leurs enfants. Nous le ferons parce que c'est la bonne chose à faire.

Le nouveau NPD renforcera le Plan de réduction de la pauvreté en établissant immédiatement des objectifs clairs.

Notre action comprendra :

- La mise en place d'un crédit d'impôt sur les revenus salariaux visant à sortir les familles de travailleurs à faible revenu de la pauvreté. Le crédit d'impôt élimine tout facteur tendant à décourager un bénéficiaire de l'aide sociale à accepter un emploi. Le crédit correspond à un pourcentage fixe des revenus à partir du premier dollar gagné jusqu'à ce que le crédit atteigne son maximum. Le pourcentage et le crédit maximal dépendent du nombre d'enfants dans la famille. À la différence d'autres programmes d'assistance sociale, le crédit d'impôt sur les revenus salariaux encourage le travail, puisqu'il s'applique au revenu gagné. En fait, le montant du crédit augmente avec le revenu jusqu'à un certain niveau, après quoi il commence à diminuer et disparaît progressivement.
- L'intégration des principes du Logement d'abord dans une stratégie provinciale de logements abordables.
- Le renforcement de l'accès à la médiation pour les locataires.
- L'élimination des restrictions de Développement social pour l'obtention de soins dentaires.
- La participation des intervenants à l'établissement d'un programme de transport provincial pour les personnes handicapées dans le cadre d'un plan global de transport en commun à l'échelle de la province.
- Le lancement d'une étude indépendante du financement des foyers de soins spéciaux avec le mandat d'assurer la sécurité et la qualité de vie des pensionnaires.

JUSTICE POUR LES TRAVAILLEURS

Le nouveau NPD adoptera une loi sur l'équité salariale à la suite de consultations s'appuyant sur le texte législatif rédigé par la Coalition pour l'équité salariale et présenté à l'Assemblée législative par le NPD en

2004. La loi exigerait que les employeurs ayant dix employés ou plus mettent en œuvre un plan d'équité salariale d'ici quatre ans. Le respect de la loi serait surveillé et imposé par la Commission de l'équité salariale.

Nous atteindrons les objectifs de Réduction de la pauvreté en ce qui a trait au salaire minimum, en ajustant celui-ci à la moyenne des provinces de l'Atlantique et en intégrant des rajustements fondés sur le coût de la vie.

Nous améliorerons la protection des travailleurs en adoptant une loi anti-travailleurs de remplacement.

Nous adopterons une loi sur la première convention collective.

VERS UN NOUVEAU-BRUNSWICK PLUS JUSTE

Le nouveau NPD adoptera une déclaration des droits en matière d'assistance sociale garantissant un traitement équitable et humain aux bénéficiaires.

Nous étendrons le rôle de l'ombudsman pour inclure les aînés, les chômeurs et les clients de Développement social et de Travail sécuritaire NB.

Nous lancerons un programme pilote de contrat d'impact social, qui permettra aux associations communautaires d'exercer le plus grand impact possible dans la lutte contre la pauvreté **et d'être reconnues pour leur performance dans l'amélioration de la vie des gens.**

Nous prendrons des mesures contre les prêteurs sur salaire abusifs qui exigent souvent des taux d'intérêt réels de 1000 %, en adoptant une loi provinciale et en faisant pression sur le gouvernement fédéral.

En reconnaissance du service des anciens combattants, nous travaillerons auprès des associations qui les soutiennent pour qu'ils obtiennent les soins médicaux dont ils ont besoin.

Pour aider les personnes handicapées, nous augmenterons le fonds en matière de capacité, le faisant passer de 500 000 \$ à 1,3 million de dollars

Le nouveau NPD terminera le processus d'ouverture des dossiers d'adoption scellés.

JUSTICE SOCIALE DANS LE SYSTÈME JUDICIAIRE

Le nouveau NPD établira des tribunaux de la santé mentale pour mettre fin à la criminalisation de la santé mentale et verra à la mise en œuvre de toutes les recommandations en suspens de l'enquête sur Ashley Smith.

Nous protégerons l'égalité dans le système judiciaire en adoptant une loi pour prévenir les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique et éviter que de riches individus ou sociétés abusent du système judiciaire pour intimider ou bâillonner les citoyens ou les amener à dépenser.

Nous modifierons la *Loi sur les normes d'emploi* pour assurer aux parents un congé sans solde garanti afin de prendre soin d'un enfant malade sans risquer de perdre leur emploi.

Nous supprimerons le règlement qui exige le consentement du Cabinet du premier ministre dans des situations comme celle du drapeau gay à l'école secondaire Leo Hayes en 2014.

BÂTIR NOS COLLECTIVITÉS PAR L'IMMIGRATION

Le nouveau NPD augmentera l'immigration, ce qui profitera aux collectivités, augmentera notre main-d'œuvre qualifiée et créera un Nouveau-Brunswick plus diversifié.

Nous encouragerons les immigrants à rester au Nouveau-Brunswick par les programmes d'établissement existants gérés par le Secrétariat de la croissance démographique pour aider les résidents temporaires à nouer des liens avec leurs collectivités et les employeurs. Cela augmenterait le nombre d'immigrants dans la province qui deviendraient des résidents permanents selon la catégorie Expérience canadienne ou à titre de travailleurs qualifiés du volet fédéral.

Nous accorderons du financement aux universités et aux collèges communautaires pour leur permettre de mettre les diplômés internationaux en lien avec la recherche d'emploi, d'établir des partenariats avec les groupes d'entreprises, les organismes communautaires et les municipalités, et ce, afin de bâtir l'infrastructure permettant d'intégrer les étudiants internationaux au marché du travail.

Nous améliorerons le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick en établissant un programme de surveillance permettant de suivre les immigrants qui viennent au Nouveau-Brunswick et deviennent résidents permanents. Dans le cadre du programme actuel, il n'y a pas moyen de déterminer si les candidats immigreront réellement dans la province et y établiront des entreprises. Nous donnerons suite aux recommandations du rapport du vérificateur général de 2010, qui demandait une meilleure reddition de comptes à la population et à l'Assemblée législative par des comptes rendus périodiques sur l'évolution du programme sur le site Web du gouvernement ou les rapports annuels.

Nous négocierons une nouvelle entente sur l'immigration avec le gouvernement fédéral, nous donnant plus de pouvoir pour attirer des immigrants qualifiés tout en maintenant l'équilibre linguistique de la province.

DROITS DES ANIMAUX

Nous mettrons les ressources en place pour que la loi contre l'enchaînement des animaux 7 jours sur 7 soit respectée.

Tenir notre parole : une promesse aux aînés et aux retraités

Le défi : les libéraux et les conservateurs ont laissé tomber les aînés et les retraités. Les conservateurs ont rompu leur promesse en imposant un régime de pension à risque partagé aux travailleurs et travailleuses du secteur public, régime qui ne protège pas pleinement, comme promis, ces pensions. Des dizaines de milliers de retraités, gagnant en moyenne 21 000 \$ par année sont préoccupés du fait que les pensions pour lesquelles ils avaient payé n'étaient plus protégées. Les libéraux ont dit qu'ils étaient préoccupés, mais, malgré l'aide offerte par le NPD, ont dérapé et laissé la loi sur la pension passer. Les conservateurs ont doublé la quote-part que les aînés doivent assumer sur le coût des médicaments et menacé d'expulser les aînés des logements sociaux s'ils possèdent un animal de compagnie. Les libéraux ont gardé le silence.

Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le nouveau NPD estime qu'un contrat est un contrat. Nos fonctionnaires ne méritent pas qu'on leur promette un régime de pension pour ensuite en réduire les prestations sans les consulter et sans obtenir leur consentement. Nous reconnaissons l'importance de nos aînés et les contributions qu'ils peuvent apporter à notre société. C'est la raison pour laquelle nous travaillerons avec eux pour améliorer et renforcer leur rôle dans nos collectivités tout en veillant à ce qu'ils reçoivent les soins dont ils ont besoin au cours des dernières étapes de la vie.

DU RESPECT POUR LES RETRAITÉS

Dans les trois premiers mois de son mandat, le nouveau NPD annulera l'entente relative à la pension publique à risque partagée imposée par le gouvernement Alward. Tout changement au régime doit être apporté avec le consentement éclairé des membres et strictement pour l'avenir.

Nous reconnâtrons le droit acquis des employés du secteur public actuel en protégeant les ajustements au coût de la vie gagnés en vertu de l'ancien régime de pension. Les pensions sont des revenus reportés : si vous avez versé de l'argent dans le régime, cet argent vous appartient.

Le gouvernement ne devrait pas initier de réforme des pensions à moins que le régime de pension en question risque clairement de faire faillite. Le nouveau NPD établira des critères précis pour déterminer la viabilité d'un régime de pension. Si un régime nécessite le soutien du gouvernement, des changements peuvent être apportés avec le consentement des membres du régime sans pour autant modifier les prestations des retraités actuels.

Nous n'imposerons pas de changements additionnels aux pensions des enseignants.

Nous tenterons d'épargner des frais aux municipalités en leur permettant de mettre volontairement en commun les investissements dans les régimes de retraite municipaux sous la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick.

Nous élaborerons une politique d'investissement éthique pour toutes les sociétés d'État et les fonds de pension. Nous suivrons l'exemple de l'Alberta et d'autres provinces et libérerons les fonds de pension du Nouveau-Brunswick des investissements de l'industrie du tabac.

DES SOINS POUR NOS AÎNÉS

Le nouveau NPD améliorera le Programme d'aide aux aînés, qui procure des fonds aux aînés qui souhaitent rester dans leur domicile, mais qui n'ont pas les moyens de faire les réparations nécessaires.

Nous renverserons la modification au plan de médicament faisant en sorte que la quote-part des aînés couverts par le plan passe du simple au double.

Nous ferons la promotion de meilleures possibilités de participation communautaire pour les aînés.

Dans le cadre de la stratégie *D'abord chez soi*, nous accorderons la priorité aux services établis dans la collectivité pour les aînés, et ce, pour permettre aux aînés ayant un handicap de vivre de façon autonome le plus longtemps possible.

Nous poursuivrons la mise en œuvre du plan d'infrastructure de foyer de soins lancé en 2012. Cela réduira le stress que subissent les hôpitaux qui hébergent les aînés en attente d'un placement dans un foyer de soins.

Nous mettrons fin à la pratique qui consiste à placer de jeunes gens handicapés dans des foyers de soins et libérerons ainsi des places pour les aînés confinés à des lits d'hôpitaux. Les jeunes gens doivent être placés dans des établissements appropriés et non pas être parqués dans des établissements qui ne sont pas équipés pour répondre à leurs besoins.

Nous augmenterons le salaire horaire du personnel des foyers pour aînés à 13,15 \$ afin de rendre leur carrière viable et enrichissante.

Coûts des engagements du NPD (en millions \$)

	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>
Surplus prévu (Déficit)					
Le budget de base	(391,0)	(387,0)	(354,0)	(181,0)	(102,5)

Économies/Revenus

Élimination du min. du Dév. économique					
Élimination des sub. aux entreprises	92,0	183,9	183,9	183,9	183,9
Crédit d'impôt à la création d'emplois	0,0	19,6	39,1	58,7	78,2
Réduction du cabinet	7,2	14,7	15,0	15,3	15,6
Efficacité des ministères	67,4	134,7	134,7	134,7	134,7
Fiducie du revenu d'Alcool NB	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1
Renver. Taxes foncières pour entreprises	0,0	27,9	34,3	34,3	34,3
Bureaux gouvernementaux pour députés	1,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Choix judiciaires	31,2	62,4	62,4	62,4	62,4
TOTAL	203,9	450,3	476,5	496,4	516,2

	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>
Coûts					
Crédit d'impôt à la création d'emplois	0,0	29,3	29,3	29,3	29,3
FIDEC	0,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Élimination de la taxe pour PME	16,2	32,4	33,6	34,8	36,0
Programme de littératie	2,1	4,3	4,8	4,8	4,8
Élimination de la contribution parentale	0,8	1,6	1,6	1,6	1,6
Garderies universelles	0,0	35,7	36,4	37,1	37,9
Conseil de sages-femmes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Plaque d'immatriculation à 10 \$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Élimination taxe foncière sur les garages	0,0	0,6	0,6	0,6	0,6
Pensions LPRSP	0,0	4,2	4,2	4,2	4,2
Commissaire à l'intégrité	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Comité cons. sur l'entreprise sociale	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2
Restau. Programme d'efficacité éner.	0,0	7,3	7,3	7,3	7,3
Sentiers Trans-Canada	0,0	0,3	0,3	0,3	0,3
Test de l'ouïe et de la vue à la maternelle	0,0	0,6	0,6	0,6	0,6
Programme Bon démarrage	0,0	1,6	1,6	1,6	1,6
Programmes de BI	0,0	3,3	1,9	1,9	1,9
Programme d'aide aux aînés	2,4	4,7	4,7	4,7	4,7
Fonds en matière de capacité (handicapés)	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5
Programme d'équipement sportif	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3
Aug. du salaire horaire foyer des aînés	6,8	13,8	14,1	14,4	14,7
Thérapie d'abandon du tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Stratégie sur le diabète	0,7	0,3	0,2	0,2	0,1
Crédit d'impôt pour les investisseurs	0,0	2,0	2,0	2,0	2,0
TOTAL	(29,4)	(144,1)	(145,3)	(147,5)	(149,7)

	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>
Nouveau surplus (Déficit)	(216,5)	(80,8)	(22,8)	167,9	264,0